

Conseil d'administration du CCAS

13 juillet 2020

Le Conseil d'administration convoqué le 10 juillet 2020 s'est réuni en session extraordinaire à 18h dans la salle d'animation de la Commune avec l'ordre du jour suivant :

- Vote du compte de gestion et du compte administratif 2019
- Affectation du résultat 2019
- Vote du budget 2020
- Création du groupe de travail canicule
- Désignation de 2 délégués pour la Banque alimentaire
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 18h00.

Présents : Gérard Gagnier, Ingrid Bonneton, Jacqueline Laurent, Stéphanie Rigaud, Guy Bajard, Mireille Chassouiller.

Absents excusés : Camille Semelet (pouvoir à Guy Bajard), Gilbert Rivases (pouvoir à Ingrid Bonneton), Simon Cauvard (pouvoir à Mireille Chassouiller).

1. Ouverture de la séance

Monsieur le Président explique les missions obligatoires et extra légales d'un CCAS. La première étape sera de dresser un portrait social de la population afin de recenser les besoins et déterminer les projets et actions.

Après un tour de table, il ressort qu'il est primordial et important de travailler en collaboration avec le CIAS.

2. Vote du compte de gestion et du compte administratif 2019

Monsieur Le Président présente les comptes 2019 et se retire pour le vote.

Fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 1 000,60 euros
 les recettes s'élèvent à 1 738,12 euros
 soit un excédent de **737,52 euros**.

Le compte administratif CCAS 2019 est adopté à l'unanimité.

3. Affectation du résultat 2019

Le compte administratif CCAS 2019 présente un excédent de fonctionnement de 737.52 euros auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 1 059,12 euros soit un excédent à affecter de **1 796.64 euros**.

que le conseil municipal décide d'affecter à l'excédent reporté, compte 002.

4. Vote du budget 2020

Monsieur le Président propose un budget primitif qui s'équilibre en dépenses et recettes à 2396,64 euros pour le fonctionnement.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif CCAS 2020

5. Création du groupe de travail canicule

En attendant l'écriture formelle du plan, il est décidé de se doter d'outils afin de prendre contact avec le public fragile.

- Réactualisation du listing des personnes fragiles sous forme de tableur par âge en ordre décroissant
- Ventilation de la liste aux membres du CCAS pour prise de contact avec chaque personne du listing
- Article de sensibilisation à la veille de voisinage dans le bulletin municipal.

6. Désignation de délégués pour la Banque alimentaire

Sont désignés : Simon Cauvart, Stéphanie Rigaud, Ingrid Bonneton.

7. Questions diverses

Règlement intérieur du CCAS : Ingrid Bonneton travaille à sa rédaction. Elle communiquera son projet aux autres membres afin qu'il soit prêt pour la signature lors de la prochaine réunion prévue mi-août. Elle nous donne lecture de l'engagement à la confidentialité des débats et documents qui sera intégré dans le règlement intérieur.

*De par la nature même des informations personnelles par les membres du CCAS,
il est impératif de respecter une confidentialité rigoureuse. Aucun document,
ni les propos tenus dans les réunions ne doivent sortir ni être dévoilés aux personnes
étrangères au CCAS.*

Les membres présents s'engagent à respecter cette clause.

Une réunion est programmée le 28 juillet à 18h à la salle du conseil. Ordre du jour : points sur le plan canicule et banque alimentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.